

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 4 novembre 2024

### Tunisie – Zoom sur le secteur aéronautique tunisien

**Représentant environ 3,5% du PIB tunisien, l'industrie aéronautique est un secteur stratégique de l'économie tunisienne comptant plus d'une cinquantaine d'entreprises, dont 90% sont totalement exportatrices,** représentant près de 10 000 emplois directs (source : APII). Ce secteur a généré en 2023 près de 1,3 Md TND (380 M EUR) d'exportations, soit 2,1% de la valeur totale des exportations de la Tunisie.

LE CHIFFRE A RETENIR

3,5%

La contribution du secteur  
aéronautique au PIB de la  
Tunisie

**La Tunisie dispose de nombreux avantages comparatifs faisant du pays un site industriel « best cost » compétitif.** De par la proximité géographique de l'Europe (faibles coûts de transport, courts délais d'approvisionnement et de livraisons), la qualité et compétitivité de la main-d'œuvre qualifiée (ingénieurs et techniciens), le secteur aéronautique tunisien s'est fortement développé ces vingt dernières années notamment par la création d'une chaîne de valeur intégrée présente dans tout le pays (dans le Grand Tunis, avec le parc aéronautique de Mghira, mais aussi dans le Sahel, à Soliman, Bizerte, Béja, Zaghouan ou encore Sfax). Il connaît une croissance forte de son activité par rapport à la moyenne tunisienne.

**Avec près de 40 entreprises, la France est le premier pays investisseur étranger du secteur.** Présentes sur l'ensemble du territoire, les entreprises françaises du secteur aéronautique emploient près de 8 500 personnes, soit 92% du total des emplois du secteur aéronautique et ont une croissance qui dépasse les niveaux d'avant Covid-19. Pour la plupart membres du Groupement des industries tunisiennes aéronautiques et spatiales (GITAS), les entreprises françaises sont positionnées sur l'ensemble de la filière : usinage de haute précision, assemblage, systèmes aéronautiques, ingénierie et bureau d'études, maintenance, câblage, et traitements de surface. Parmi elles, des leaders du secteur tels que Airbus Atlantic, Mecachrome, Safran, Latecoere, Figeac Aero, Corse Composite Aéronautique ou encore Hutchinson.

**Le secteur est confronté à plusieurs défis.** D'une part, l'accélération des cadences de production d'aéronefs dans le monde depuis la crise du covid contraint l'ensemble de la chaîne logistique à rehausser rapidement sa production, ce qui peut générer des tensions, notamment sur la trésorerie des entreprises. D'autre part, le site tunisien fait face à une concurrence accrue, face à des sites tels que le Maroc ou l'Inde, stimulée par les donneurs d'ordre. Enfin, les entreprises du secteur sont également engagées dans un processus exigeant de décarbonation de leur production.

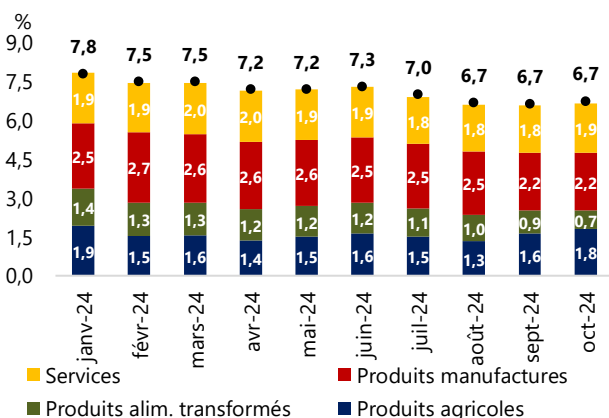
**Plusieurs pistes sont explorées par les industriels afin de relever ces défis.** En particulier, l'avenir de l'industrie aéronautique en Tunisie pourrait passer par le développement du *sourcing* local (approvisionnement des intrants) afin de créer des solutions complètes en Tunisie, et en se positionnant dès à présent sur les technologies de l'avion du futur pour mieux anticiper les besoins mondiaux à venir.

# Tunisie

Taux d'inflation stable à +6,7% en g.a. en octobre pour le 3ème mois consécutif

D'après les [données](#) publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), les prix ont continué d'augmenter en octobre, enregistrant une hausse de +0,8% par rapport au mois de septembre. En glissement annuel (g.a.), le taux d'inflation s'établit à +6,7%, un niveau similaire à celui des deux mois précédents. Cette inflation s'explique principalement par l'augmentation des prix des produits alimentaires de +9,3% en g.a. (contre +9,2% en g.a. en septembre), avec des hausses notables pour les viandes (+16,4% en g.a.), les poissons (+12,2% en g.a.) et les légumes (+13,1% en g.a.). Les prix des produits manufacturés progressent quant à eux de +6% sur un an, tirés par les articles d'habillement et chaussures (+9,5% en g.a.) et les produits d'entretien (+8,1% en g.a.). Par ailleurs, l'inflation des services accélère légèrement à +5,4% en g.a. (+5,2% en g.a. en septembre), en lien avec la hausse des prix des restaurants et hôtels (+11,1% en g.a.). L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, atteint +6,3% en g.a., après +6,2% en g.a. le mois précédent. Selon les dernières prévisions de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), en moyenne annuelle, le taux d'inflation devrait s'établir à 7% pour l'année 2024 et à 5,8% pour 2025.

**Contribution à l'inflation en g.a. par grandes catégories de produit**



Source : INS

## Livraison de 810 logements sociaux dans le gouvernorat de Tunis cofinancé par le Qatar

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 2 novembre, le ministère de l'Équipement et de l'Habitat a annoncé la livraison de 810 logements sociaux destinés aux familles modestes à Sidi Hassine (gouvernorat de Tunis) cofinancés par l'Etat tunisien et le gouvernement du Qatar à travers le Fonds qatari pour le développement. Ces logements, dont les travaux ont débuté en 2014, font partie du projet « Complexe résidentiel de Doha » d'un montant total de 57,5 M TND, composé de 27 lotissements, dont dix réservés aux logements, sept aux équipements collectifs, deux aux espaces de loisirs, quatre aux espaces verts et quatre aux locaux d'électricité. Bien que les travaux aient été achevés en 2019, la livraison a été retardée afin de vérifier la liste des bénéficiaires. Ce projet s'inscrit dans le [programme spécifique de logement sociaux du ministère](#) (composant n°2 : construction de logement sociaux).

## Tunisair : limogeages et nouvelles nominations suite à une visite surprise du ministre Rachid Amri à l'aéroport Tunis-Carthage

Le ministre du Transport, Rachid Amri, a annoncé plusieurs limogeages au sein du groupe public Tunisair dont les directeurs généraux de Tunisair Technics et Tunisie Catering qui encourent des sanctions légales et disciplinaires. Cette décision intervient suite à une visite inopinée du ministre à l'aéroport international de Tunis-Carthage dans la nuit du 2 au 3 novembre où il a constaté des défaillances, notamment dans les services de catering, mais également les services commerciaux de la compagnie. Le ministre a réitéré l'urgence de mettre en place un plan de sauvetage et de restructuration de l'entreprise publique. De [nouveaux dirigeants ont été nommés](#) le 8 novembre, dont Halima Khouaja, nouvelle directrice générale de Tunisair en remplacement de Mountassar Bnoui. Ces mesures interviennent aussi dans le contexte

de plusieurs perturbations survenues dans le programme des vols de Tunisair entre le 1er au 5 novembre 2024. Pour rappel, plusieurs cadres de Tunisair dont Khaled Chelly, PDG de Tunisair depuis 2021, et Najmeddine Mzoughi, Secrétaire général du syndicat interne de Tunisair, avaient déjà été placés en détention provisoire en août 2024 dans le cadre d'une enquête judiciaire.

## Situation de la PCT : plusieurs mesures adoptées en conseil des ministres pour améliorer le système de santé

Dans [une interview accordée le 1<sup>er</sup> novembre à l'agence TAP](#), le PDG de la Pharmacie centrale de Tunisie (PCT), Mehdi Dridi, a appelé à une réforme du système de santé tunisien, alors que l'entreprise publique traverse une crise importante en raison de l'augmentation des créances dues à la PCT par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et par les hôpitaux publics, qui s'élèvent aujourd'hui à 1,1Md TND. Ces difficultés financières ont contraint la PCT, qui doit désormais plus de 600 M TND aux laboratoires internationaux, avec un retard de paiement qui s'étend de 12 à 13 mois, à réduire ses commandes en médicaments importés (non-vitaux).

Face à cette situation, le Premier ministre Kamel Medouri a présidé [un conseil ministériel le 5 novembre 2024](#) consacré à l'examen de mesures relatives au secteur de la santé et à la couverture sanitaire, dont un certain nombre ont été adoptées :

- Renforcer immédiatement les ressources financières de la PCT en allouant des fonds supplémentaires.
- Garantir le remboursement et le transfert des créances des caisses sociales dues par nombre d'organismes publics afin de rembourser les créances de la PCT et des autres agences de santé publique.
- Mettre en place un comité unifié chargé de déterminer régulièrement les prix des médicaments (sous la supervision de l'Agence nationale des médicaments et des

matériels de santé, avec la participation des ministères concernés).

- Réviser le système d'assurance maladie sur la base des études d'évaluation réalisées et des avis et propositions des parties prenantes à ce système.
- Réaliser une transformation numérique globale, intensifier le contrôle et améliorer l'efficacité de l'action au niveau des structures de santé publique.
- Généraliser la carte de soins électronique après avoir achevé sa distribution aux assureurs sociaux.

## Ampère et Actia poursuivent leur collaboration dans les systèmes embarqués pour véhicules électriques

Dans un [communiqué](#) publié le 4 novembre, Ampère, filiale du groupe Renault spécialiste des technologies pour véhicules électriques, a annoncé renforcer sa coopération avec le groupe ACTIA, spécialisé dans les systèmes électroniques embarqués pour voitures à travers l'intégration d'une équipe dédiée d'ACTIA Tunisie chargée de développer des logiciels de diagnostic pour les véhicules électriques de nouvelle génération. Les deux entreprises avaient signé début 2024 un [premier accord](#) de partage de compétences logicielles.

## Le gouvernement tunisien adopte des mesures pour débloquer les grands projets d'investissement et accélérer leur réalisation

La présidence du gouvernement a publié jeudi 7 novembre une circulaire visant à débloquer et à accélérer la mise en œuvre de grands projets d'investissement publics. Celle-ci impose la rédaction d'un rapport pour chaque projet en difficulté afin d'identifier des solutions, de prolonger les délais contractuels pour éviter les pénalités de retards et de permettre une éventuelle révision des prix contractuels. En outre, la circulaire prévoit l'annulation des pénalités de retard pour

plusieurs marchés publics, dont ceux relatifs au secteur du bâtiment, aux travaux publics et aux accords d'approvisionnement de biens et services et dont l'exécution est prévue entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025. Par ailleurs, une révision du contrat est désormais possible si les retards de ne sont pas imputables aux prestataires et l'acheteur public a dorénavant le droit d'annuler un contrat s'il juge que le projet concerné n'est plus aligné avec les besoins de l'administration.

## Libye

### La Libye participe aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale

Le nouveau gouverneur de la Banque Centrale de Libye (BCL), Naji Issa, accompagné du ministre des Finances du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN), Khaled Abdullah, a participé aux Assemblées annuelles 2024 du FMI et du groupe de la Banque mondiale, qui se sont tenues du 21 au 26 octobre à Washington. Lors de ces rencontres, le gouverneur a présenté les principaux objectifs de la BCL, comprenant : (i) le renforcement et la stabilité du dinar libyen, (ii) l'amélioration de la liquidité dans le système bancaire, et (iii) l'élargissement du système de paiements électroniques. La BCL a indiqué dans un [communiqué](#) qu'à l'issue des discussions, il a été convenu de poursuivre en 2025 les consultations avec le FMI au titre de l'article IV. Pour rappel, une consultation au titre de l'article IV avait eu lieu au printemps 2024, marquant la reprise de cette évaluation après une interruption de 10 ans. A l'occasion de ces assemblées, la délégation libyenne [a également rencontré](#) la Banque Islamique de Développement (BID) afin de renforcer la coopération entre les deux acteurs. Le rôle de la BID dans les efforts de reconstruction de la Libye a notamment été abordé, l'institution ayant déjà financé plusieurs projets d'infrastructure dans le pays.

### La BCL adopte des mesures en faveur de la digitalisation du système financier libyen

Dans [un communiqué](#) publié le 6 novembre 2024, la Banque centrale de Libye (BCL) a annoncé élargir son périmètre d'intervention à la gestion des opérations de paiement électronique, précédemment gérées par l'entreprise privée libyenne Moamalat, spécialisée dans les solutions de paiement. Selon la BCL, cette opération permettra d'améliorer la qualité des services et de les aligner sur les normes internationales. Par ailleurs, la BCL a également évoqué le développement de deux projets de paiement instantané, intitulés « LY Pay » et « One Pay ». Ces initiatives illustrent la volonté de la BCL de moderniser l'infrastructure financière du pays et d'accélérer la digitalisation du système financier libyen.

### Lancement à venir du premier appel d'offres pour l'exploration pétrolière et gazière depuis 2011

Le ministre du Pétrole et du Gaz du Gouvernement d'Union Nationale (GUN), Khalifa Abdul Sadiq, a confirmé l'intention de son ministère de lancer une nouvelle série d'appels d'offres d'ici la fin de l'année 2024 ou début 2025 pour des activités d'exploration de nouveaux champs de pétrole et de gaz naturel, le dernier datant de 2011. Ces appels d'offres concerneront des projets pétroliers en zones onshore et offshore incluant notamment le bassin de Syrte, Murzuq et le bassin de Ghadames. Le Ministre a annoncé avoir entamé des discussions avec cinq compagnies pétrolières internationales : « Nous travaillons avec Suncor, TotalEnergies, Wintershall et d'autres sociétés pour reprendre les activités d'exploration dans le pays. Entre-temps, la société algérienne Sonatrach commencera à forer cette année ou au début de l'année prochaine ». Ces projets, ainsi que la reprise récente des projets d'exploration de [Eni, BP et OMV après plus de dix ans d'arrêt](#), ont pour l'objectif de permettre au pays de produire

1,4 M de barils d'ici la fin de l'année, 1,7 M d'ici la fin de 2027 et 2 M d'ici 2028.

## Le port libyen de Tobrouk reprend les importations de carburant après deux ans d'interruption.

Le quai dédié au carburant du port libyen de Tobrouk, situé à l'Est du pays, a réouvert le 5 novembre après une fermeture de près de deux ans, avec l'arrivée du pétrolier Magnifica transportant 30 000 tonnes de carburant. Le port avait cessé de recevoir des livraisons de carburant à partir de novembre 2021 en raison de problèmes sécuritaires dans la région. Cette réouverture devrait bénéficier à l'ensemble de la région qui, depuis la fermeture, dépendait essentiellement des approvisionnements de Benghazi, ce qui entraînait des coûts plus élevés et des délais de livraison plus longs.

## Lancement de la troisième édition du Libya Aviation Forum and Expo

La troisième édition du Libya Aviation Forum and Expo s'est tenue du 5 au 7 novembre à Tripoli avec la participation de dix pays (Algérie, Danemark, France, Lituanie, Malte, Maroc, Espagne, Tunisie, Turquie et Suisse). A cette occasion, plusieurs sujets ont été abordés dont l'open sky, les coûts de l'aviation, la santé et la sécurité aérienne, les indicateurs d'efficacité, l'IA et la sécurité des aéroports, le rôle de l'autorité de l'aviation civile libyenne dans la promotion du secteur de l'aviation en Libye, la numérisation et les aéroports intelligents et la cybersécurité. En marge de cet événement, l'entreprise espagnole Indra spécialisée dans la défense et l'aérospatiale a signé un protocole d'accord avec l'autorité libyenne de l'aviation civile visant à améliorer la gestion du trafic aérien en Libye.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.